

Bureau du 19 mars 2007

Décision n° B-2007-5055

commune (s) : Mions

objet : **Acquisition d'un immeuble situé 19, rue Louis Blériot et appartenant à la SARL Foncimmo**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 8 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Il est soumis au Bureau le dossier d'acquisition d'un immeuble situé 19, rue Louis Blériot à Mions et appartenant à la SARL Foncimmo.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu, libre de toute location ou occupation, d'une superficie de 67 mètres carrés, cadastrée sous les numéros 378 et 391 de la section AX et nécessaire à l'élargissement de la rue Louis Blériot.

Aux termes du compromis présenté au Bureau, l'acquisition a lieu à titre gratuit, conformément au permis de lotir n° 69283 04 0002. Les frais d'actes notariés sont estimés à 460 € ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis d'acquisition concernant l'immeuble situé 19, rue Louis Blériot à Mions et appartenant à la SARL Foncimmo.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme n° 1066 individualisée le 10 janvier 2007 pour la somme de 1 400 000 €.

4° - Cette acquisition gratuite fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre, en dépenses : compte 211 200 - fonction 822 et en recettes : compte 132 800 - fonction 822,
- en dépenses réelles : compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 460 € pour les frais estimés d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,